CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E141276** **VALABLE JUSQU'AU** **25/04/2027**

ÉDITÉ LE 06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2015

Raison sociale : ARTISANS DE GIRONDE

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 30/08/2025

Capital : 2 000

630 ROUTE DU BOUILH
LES ROQUETTES
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 2015 B 00631

Siret : 809 954 696 00013

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 7170247

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 133 497 654 V 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 133 497 654 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 05 57 45 39 25 **Fax :**

Portable : 07 81 81 52 64

Responsabilité légale :
BOURILLON LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : www.artisansdegironde.com

E-mail : travaux@artisansdegironde.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 565 765 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/02/2026 14:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E141276** **VALABLE JUSQU'AU** **25/04/2027**

ÉDITÉ LE **06/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2015
Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 30/08/2025
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 2015 B 00631

Siret : **809 954 696 00013**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 7170247

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 133 497 654 V 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 133 497 654 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : **ARTISANS DE GIRONDE**

630 ROUTE DU BOUILH
LES ROQUETTES
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

Téléphone : 05 57 45 39 25 **Fax :**
Portable : 07 81 81 52 64

Site Internet : www.artisansdegironde.com
E-mail : travaux@artisansdegironde.com

Responsabilité légale :
BOURILLON LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	29/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/02/2026 14:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.